AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-10-79171119

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

BULLETIN N° 135 DU 10 OCTOBRE 1979.-

G R A N D E S   C U L T U R E S

C O L Z A.-

. GROSSE ALTISE

Les captures faibles dans l'ensemble, ont débuté depuis le 22 Septembre dans le département de l'Allier et le ler Octobre dans le Puy-de-Dôme.

Une reprise d'activité de ces ravageurs est notée dans certaines parcelles.

Il est rappelé que le colza est sensible aux attaques d'altises adultes de la levée jusqu'au stade 2 à 3 feuilles vraies (stade déjà atteint ou dépassé dans certaines cultures précoces de l'Allier).

Seules les parcelles semées tardivement sont à surveiller.

Un traitement est conseillé si l'on dénombre 2 à 3 altises au m2 et si l'on observe les premières morsures sur jeunes feuilles.

LA JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Ce texte, qui présente les préconisations en matière de lutte contre la "Jaunisse Nanisante de l'Orge" pour l'automne 1979, a été rédigé conjointement par l'Institut National de la Recherche Agronomique, le Service de la Protection des Végétaux, l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages et l'Association de Coordination Technique Agricole.

Les orges, les blés et les avoines peuvent être attaqués par différents virus dont le plus important est celui de la "Jaunisse Nanisante de l'Orge".

Les dégâts provoqués par cette maladie sont caractérisés à la fois par leur sévérité (certaines parcelles atteintes doivent être retournées) et leur grande irrégularité selon les années et les régions : On se souvient des attaques des automnes 1975 et 1977, en Poitou-Charentes et dans certains secteurs du Bassin Parisien ; les autres années, les dégâts ont été très limités.

1° - MODE DE TRANSMISSION

Cette maladie est transmise par les diverses espèces de pucerons des céréales parmi lesquelles Rhopalosiphum padi est le principal vecteur lors des contaminations d'automne. La contamination s'effectue par l'intermédiaire d'ailés qui ont séjourné sur des réservoirs à virus (maïs, repousses de céréales...) situés parfois à plusieurs kilomètres.

DIRECTEUR-GÉRANT P. JOURNET

P.1.30

2° - SYMPTOMES - DEGATS

Les symptômes sont caractérisés par : un jaunissement sur orges ; des rougissements ou jaunissements sur blés ; un rougissement très intense sur avoines. Ce changement de coloration débute par la pointe des feuilles âgées et gagne progressivement toute la plante.

A l'époque de la montaison, on observe un nanisme plus ou moins important sur les trois céréales, ce qui donne alors aux parcelles atteintes un aspect moutonné.

La gravité de la maladie est fonction de nombreux facteurs : du pouvoir infectieux des pucerons ailés, de l'importance des populations et des conditions climatiques qui agissent à la fois sur l'activité de ces pucerons et sur les possibilités de récupération de la culture.

Les dégâts peuvent aller d'une épiaison réduite ou nulle jusqu'à la mort de la plante.

3° - LUTTE

Il n'existe pas de méthode de lutte directe contre le virus de la jaunisse. On cherchera donc à éviter l'inoculation des jeunes céréales, soit par des techniques culturales, soit par des moyens chimiques visant la destruction des pucerons vecteurs.

Les variétés de céréales actuellement cultivées sont toutes plus ou moins sensibles à cette maladie.

A) TECHNIQUES CULTURALES

- Eliminer les repousses de céréales qui sont d'excellents réservoirs de virus et de pucerons.

- Afin d'activer le dessèchement des cannes de maïs, les broyer dès la récolte, lorsqu'elles portent des pucerons.

- Eviter les semis trop précoces. Cette mesure est suffisante dans la plupart des cas, les levées se produisent alors à une période plus fraîche, défavorable aux vols de pucerons. Toutefois, en cas d'automne particulièrement doux, les semis normaux d'orge, d'avoine et même de blé peuvent être atteints.

B) MOYENS CHIMIQUES

. La surveillance régulière des cultures dès leur levée est nécessaire. Ce sont les plantes jeunes qui sont en effet les plus sensibles à cette maladie.
La présence à l'automne de nombreux pucerons sur maïs, ainsi que la douceur du climat devront inciter les agriculteurs à être particulièrement attentifs.

. Les conditions d'intervention varient selon les régions et les années.

- En général, surtout dans le Nord de la France, on a constaté que la maladie ne pouvait être transmise que si les pucerons avaient été actifs quelques jours sur la jeune culture.
Dans ces conditions, on estime que le seuil d'intervention est de 2 plantes sur 3 porteuses d'au moins 1 puceron (comptages réalisés sur 50 plantes observées au hasard).

- Dans les régions plus méridionales (Poitou-Charentes, Sud-Ouest...), l'activité des pucerons est plus intense du fait des températures plus élevées et le seuil d'intervention peut alors être plus bas.

. D'une façon générale, les traitements ne sont pas réalisés avant que la céréale ait atteint le stade 2 - 3 feuilles.

La persistance d'action des produits peut être insuffisante en cas d'intervention trop précoce. Exceptionnellement, si les vols de pucerons se prolongent, une seconde application est nécessaire.

. Les insecticides. Aucun produit n'est encore autorisé, à l'automne, pour la lutte contre les pucerons vecteurs de la Jaunisse Nanisante de l'Orge. Les traitements sont donc réalisés sous la responsabilité des agriculteurs. Les produits ayant donné les résultats les plus réguliers dans les essais sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Matière active	Spécialité	concentration	Firme	Dose
bromophos	NEXION EC 40	360 g/l	SOVILO	1 l/ha
	SOVI-NEXION 25 EM	250 g/l	SOVILO	1,5 l/ha
	RHODIANEX	250 g/l	RHODIAGRI	1,5 l/ha
perméthrine	PERTHRINE	250 g/l	SOPRA	0,16 l/ha
	AMBUSH	250 g/l	LA QUINOLEINE	0,16 l/ha
fenvalérate	SUMICIDIN 10	100 g/l	AGRISHELL	0,25 l/ha
décaméthrine	DECIS	25 g/l	PROCIDA	0,2 l/ha

. Des phénomènes d'incompatibilité entre certains herbicides et certains insecticides ont été observés. En conséquence, il faut éviter les mélanges et les applications trop rapprochées de ces 2 types de produits (se renseigner auprès des firmes)

Les Avertissements Agricoles tiendront les agriculteurs informés, au cours de l'automne , du risque encouru par les cultures du fait de la Jaunisse.

ABONNEMENT A "PHYTOMA DEFENSE DES CULTURES"

Le fait d'être abonné aux Avertissements Agricoles vous a valu jusqu'à ce jour, de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture, un certain nombre de documents phytosanitaires, et, en particulier, le service des dix numéros annuels de la revue "Phytoma-Défense des Cultures".

A partir du 1er Janvier 1980, vous ne recevrez celle-ci qu'à la condition de souscrire personnellement un abonnement au moyen du formulaire ci-joint, à retourner à l'éditeur de Phytoma.

En effet, la règlementation de la Commission paritaire des publications et agences de presse ne réserve les avantages fiscaux et les tarifs postaux réduits qu'aux publications dont le service n'est pas systématiquement assuré à des lecteurs qui n'ont pas manifesté explicitement leur volonté de recevoir ces publications ou de s'en voir maintenir le service".

En plein accord avec le Service de la Protection des Végétaux, nous avons toutefois décidé que tous les abonnés aux Avertissements bénéficieraient d'un tarif très réduit en 1980 s'ils renouvelaient leur abonnement avant la fin de cette année.

Le prix normal de l'abonnement est fixé pour 1980 à 85,00 F. Si vous vous abonnez avant le 30 Novembre 1979, vous bénéficierez du prix exceptionnel de 45,00 F. A partir du 1er décembre et jusqu'au 31 Décembre 1979, un prix de faveur de 60,00 F vous sera encore consenti.

Nous pensons que vous êtes suffisamment attaché à cette revue pour ne pas vouloir vous en priver. Dans sa nouvelle présentation, elle complète utilement la documentation fournie par votre Station d'Avertissements Agricoles. Ses mises au point objectives sur tous les problèmes phytosanitaires, ses actualités, ses informations très variées, ses conseils constituent pour vous un indispensable outil de travail dans le domaine si complexe de la protection des cultures.

Dix minutes consacrées à la lecture d'un article sérieux vous permettront peut-être d'éviter d'importantes pertes de récoltes.

Disposer à tout instant d'une bonne revue (désintéressée car l'Association RURALIA qui l'édite est une association à but non lucratif), c'est en quelque sorte contracter une assurance contre les ennemis et les maladies des cultures. Une assurance avantageuse.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire par intérim,

A. FARCEIX.

N° d'inscription à la .C.P.P.A.P. : 525 AD.